

CMO Vénissieux NATATION



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le CMO Vénissieux vous convie à son assemblée générale électorale du CMO Vénissieux Natation qui aura lieu :

Le mardi 25 mai 2021

Au vu du contexte sanitaire actuel, l'AGE se déroulera par Vote Par Correspondance via la plate-forme Google Forms

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'A.G du vendredi 22 novembre 2019
- Rapport moral de la saison 2019/2020
- Rapport financier
- Compte rendu sportif
- Questions diverses : celles-ci doivent parvenir à la présidence du CMO Vénissieux Natation au plus tard **le jeudi 29 avril 2021**.
- Remboursements Cotisations 2020-2021.
Un courrier par mail vous sera adressé très prochainement afin de vous indiquer les modalités de remboursements.
- Assemblée Générale Elective pour le conseil d'administration :
En cette année olympique, tous les membres du conseil d'administration sont en renouvellement.
Pour les nouvelles candidatures, elles doivent parvenir par écrit (mail ou courrier) à la présidence du CMO Vénissieux Natation **au plus tard le jeudi 29 avril 2021**.

Nb : Qui peut se présenter au Conseil d'Administration ?

- Toute personne licenciée majeure. Que vous ayez des compétences (comptable, sportive, administrative) ou pas !

Le Conseil d'Administration a un rôle important dans la vie du club et vouloir s'y engager, c'est participer pleinement à notre vie associative, devenir acteur de notre sport.

- Etre membre actif de l'association depuis au moins 6 mois.
- Etre à jour de cotisation.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas contacter les membres du CA actuel.

Mail : contact@venissieuxnatation.com

Parents, dirigeants, nageurs, nous comptons sur votre participation à l'assemblée générale électorale de votre club !!